

Je voudrais remercier le ministre d'avoir fourni à l'opposition un texte de ses observations quelques minutes avant le début de la séance.

Il est opportun de se rappeler maintenant les objectifs énoncés en 1961 à la réunion de Paris au cours de laquelle le Canada et les États-Unis sont devenus membres de plein droit de l'OCDE. Tous les partenaires ont atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixé, soit le maintien d'un taux annuel d'expansion de 5 p. 100. Lorsque j'avais assisté à cette réunion où je représentais le Canada de concert avec le ministre des Finances, nous avions cru qu'il y aurait lieu de chercher à atteindre ce taux d'expansion et que ce serait fort utile, si nous réussissions à le maintenir. En raison de la politique expansionniste alors adoptée, je crois que tous les pays intéressés peuvent se féliciter du fait que ce taux d'expansion a été atteint chaque année depuis 1961.

Je ne soufflerai mot des difficultés inhérentes à l'établissement d'un échange de capitaux mutuellement profitable entre les divers pays; c'est un sujet trop complexe pour qu'on l'aborde dans un exposé comme celui-ci. Je voudrais, toutefois, dire un mot de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen.

Je forme l'espoir que ces réunions ministérielles auront lieu fréquemment, dans un esprit de coopération basé sur l'effort personnel. Le Canada devrait énoncer des contre-propositions claires et positives susceptibles de servir de base au Royaume-Uni dans ses négociations avec le Marché commun. Il devrait faire savoir à la Grande-Bretagne, en proie aux difficultés économiques, qu'elle n'est pas seule. Il est à signaler, à cet égard, que la Grande-Bretagne doit encore surmonter l'opposition de la France et, à un moindre degré, celle de l'Italie et de l'Allemagne, qui font obstacle à son entrée dans le Marché commun. Il n'y a pas de doute, les intérêts du Canada sont en jeu et nous attendons des représentants du Canada, qu'ils fassent pleinement valoir ces intérêts.

Il est heureux que le ministre ait signalé l'accroissement de notre tourisme. Il y a à peine dix ans, nous affirmions que le Canada pouvait réaliser dans ce domaine un volume d'affaires d'un milliard avant 1967, s'il s'y mettait sérieusement. Les bureaux de tourisme établis dans différentes parties des États-Unis, de même qu'à Paris et à Londres, témoignent de l'assurance que nous avions dans le caractère rentable de ces bureaux.

● (2.50 p.m.)

En dernier lieu, je voudrais commenter les délibérations de Genève. Comme d'habitude,

le ministre a exprimé des généralités qui ne veulent rien dire et qui ne touchent pas au cœur du problème. Quant aux débats tenus à Genève, il est bien clair que le problème qui se pose aux nations participantes c'est que les propositions du GATT, qu'on a appelées non discriminatoires, font effectivement des distinctions injustes à l'égard des nations nouvelles en voie de développement. La meilleure solution que la conférence de Genève ait proposée jusqu'ici aux nouvelles nations en voie de développement, est une formule qui serait fondée sur un genre de secours combiné. A mon avis, cela est loin d'être suffisant. Il est temps pour le Canada et tous les pays industrialisés de l'univers de reconnaître que le vaste fossé qui sépare les pays en voie de développement et les pays industrialisés s'élargit tous les ans. Nous nous attendons que nos gouvernements prennent les devants et tentent de fournir les instruments propres à combler ce fossé.

Il y a plusieurs années qu'on fait des propositions à la Chambre et dans tout le pays. Je vais encore une fois en donner la liste. Il nous faut un nouveau type d'accord international capable d'assurer aux nations en voie de développement—il faut d'abord penser à celles-ci—des prix raisonnables et stables pour leurs produits, si l'on donne suite à cette proposition. Il est temps qu'elles rattrapent leur retard, grâce à des accords commerciaux internationaux. Il existe une organisation internationale de ce genre pour le commerce des céréales. On devrait en étendre le principe à toutes les denrées qu'on peut rassembler, expédier et entreposer. Pendant bien des années à venir, nous aurons besoin d'accords bilatéraux prévoyant des prix négligeables, mais nous devons tenter d'établir ces institutions commerciales fondamentales afin de combler ce fossé d'une façon pratique.

D'autres idées devraient être formulées, comme des organismes d'achat et de vente, qui nous permettraient de traiter directement avec les nations dont le commerce relève de l'État et qui n'ont qu'un seul organisme à leur disposition. Il faudrait exploiter une idée de ce genre. En outre, nous aurions besoin d'une sorte de chambre de compensation pour les crédits à court terme et à moyen terme, surtout dans nos transactions avec des pays comme le Royaume-Uni, qui est pleinement évolué. Le taux d'échange entre nos deux pays devrait s'accroître, sur une base bilatérale; il devrait aussi s'accroître avec d'autres pays ne faisant pas partie de l'OCDE.

Il faudra du temps pour mettre de telles idées à exécution, mais chacun des pays du monde attend de voir quelle initiative prendront les nations industrielles pour combler le fossé entre les pays évolués et les pays en voie